

L'INSURRECTION

DU 18 MARS

EXTRAITS DES DÉPOSITIONS

RECUEILLIES PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTE

CLASSÉS, DISCUTÉS ET RESUMÉS

PAR

EDMOND VILLETARD

PARIS

CHARPENTIER ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DU LOUVRE, 28

—
1872

CHAPITRE XI

LA COMMUNE. — SON RÈGNE. — SA DÉFAITE

Déposition de M. de Plœuc.

La Banque de France sous la Commune.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur le marquis, veuillez nous raconter les faits dans lesquels vous avez été acteur et témoin pendant l'insurrection du 18 mars.

M. DE PLÆUC. — Messieurs, votre convocation m'a surpris, et je n'apporte ici que des souvenirs qui seront souvent un peu vagues, au lieu des incidents précis qui donneraient à ce long récit du règne de la Commune sa véritable physionomie.

Dès le 6 avril, j'avais été prévenu par M. Beslay que Raoul Rigault avait décidé mon arrestation ; je brûlai mes notes, et je n'en tins plus, ne me souciant aucunement d'aider à mou acte d'accusation ; c'est donc seulement depuis avant-hier que j'ai fait appel à mes souvenirs et que j'ai tenté de rétablir les faits chronologiquement.

Le jeudi 23 mars, au matin, je me suis trouvé investi du gouvernement de la Banque de France, par le départ de M. Rouland pour Versailles. Je n'avais eu aucun rapport jusque-là avec les délégués de la Commune ; le gouverneur avait reçu les délégués du Comité central de la garde nationale

Ces délégués étaient Jourde, Varlin et Billioray, je crois. Ils étaient venus demander un million et faire entrevoir la nécessité d'un second million. Le mercredi 23 mars, le gouverneur exposait au conseil qu'il avait fait délivrer un million dès le lundi, à la réquisition de Jourde, de Varlin et de Billioray.

Le motif de cette réquisition était la solde de la garde nationale et les secours à donner à leurs femmes et aux enfants.

Il est utile de rappeler dans quels termes le gouverneur justifiait cette remise. -

« Dans ces conditions, disait-il, refuser absolument me paraît impossible. La Banque ne peut pas, comme les autres administrations, se transporter à Versailles et échapper ainsi aux tristes conséquences d'une collision armée. Il faut qu'elle fasse tout ce qui est en son pouvoir pour éviter la collision. »

Le conseil ratifia; il crut que cette attitude était sage, qu'il fallait éviter l'occupation de la Banque.

Ce même jour était celui de la manifestation de la place Vendôme, qui accentuait encore le péril.

Le 20 mars, le poste intérieur de la Banque était encore occupé par l'infanterie de ligne, mais le régiment auquel appartenait ce détachement avait quitté Paris.

Le commandant du poste reçut de nous un certificat et partit accompagné d'un de nos agents pour rallier une caserne.

La situation s'aggravait; les insurgés tentèrent dans la nuit, mais sans y réussir, de s'établir dans le quartier de la Bourse, qui était occupé par les gardes nationaux de l'ordre, difficiles à distinguer cependant à cause de la similitude des uniformes.

Le 25, le Comité central devait envoyer prendre 550,000 fr., deuxième à-compte sur le second million qui avait été consenti par le conseil de régence.

Les délégués Jourde et Varlin se présentèrent vers dix heures du matin. Ils durent attendre, prirent peur et se retirèrent en entendant les murmures et les menaces du personnel armé de la Banque qui se trouvait dans les cours.

Peu de temps après, je reçus la première sommation écrite du nouveau gouvernement. Elle était conçue dans ces termes :

« Affamer la population parisienne, telle est l'arme d'un parti qui se dit honnête ! La faim ne désarme personne, elle ne fera que pousser les masses aux massacres et à la dévastation. Nous voulions éviter tous ces maux; la Banque pouvait nous y aider. Elle a préféré se mettre du côté des hommes qui veulent coûte que coûte triompher de la république.

a Nous ramassons le gant qui nous est jeté, laissant à ceux qui, pour leurs personnalités, n'hésitent pas à irriter les fureurs populaires, l'épouvantable responsabilité de leur conduite.

« Quant à nous, nous avons fait notre devoir, et si notre attitude conciliatrice a été prise pour de la crainte, nous prouverons que l'on s'est trompé. Puisse la Banque revenir sur les décisions funestes qu'elle paraît avoir prises!

« Nous ne nous représenterons pas devant elle. Si la Banque est disposée à verser le complément du million demandé, soit sept cent mille francs, elle le fera parvenir au ministère des finances avant midi. A partir de cette heure, toutes les mesures nécessaires et les plus énergiques seront prises!

« Vive la république !

« Signé : JOURDE et VARLIN. »

Les hostilités étaient bien déclarées; il ne s'agissait plus que d'éviter, si possible était, toute collision, ou de la soutenir si nous ne pouvions faire autrement.

J'envoyai le contrôleur de la Banque prévenir les délégués aux finances qu'il ne fallait pas compter, pour midi, sur la somme demandée ; que le conseil de régence serait réuni à une heure, que c'était la seule autorité qui pût me couvrir de toute remise de fonds que j'aurais à leur faire,

Je dépêchai le caissier principal au I^{er} et au II^e arrondissements et à l'amiral Saissct, pour demander si nous pouvions engager la lutte, c'est-à-dire si nous serions secourus.

L'amiral Saisset n'était pas arrivé de Versailles, et on ne put pas le trouver. L'adjoint du 1^{er} arrondissement, M. Méline, m'envoya dire d'éviter la lutte, d'user de conciliation.

Au II^e arrondissement, M. Quevauvilliers, commandant d'un bataillon, me bisait dire, de son côté, que si la Banque était attaquée, elle serait défendue.

Je réunis le conseil de régence pour délibérer sur la demande comminatoire du Comité central, et il fut décidé qu'on ne changerait rien aux engagements pris, qu'on ne tiendrait aucun compte de la forme comminatoire et qu'on pouvait venir prendre 350,000 fr. et non 700,000 fr., et qu'on ne les porterait pas au ministère des finances.

Escortés d'un ou deux bataillons qui s'arrêtèrent aux abords de la Banque, deux envoyés des délégués, dont l'un s'appelait Meillet, vinrent vers quatre heures recevoir les 550,000 fr. promis.

Le même jour, je fis un paiement de 100,000 fr. à un agent du trésor envoyé de Versailles. Ce paiement fut connu du Comité central, qui me fit notifier que tout paiement pour le compte de Versailles serait considéré comme un crime de haute trahison.

J'en donnai connaissance au gouvernement à Versailles, qui ne fut sans doute pas suffisamment écouté, car il fut délivré sur moi des mandats du trésor jusqu'au 1^{er} avril, et je fus obligé de donner ordre que l'entrée de la Banque ne fût plus permise à aucun agent du trésor. . .

Très-inquiet de l'audace de ces hommes qui osaient venir me menacer alors que les hommes d'ordre étaient encore sous les armes et me couvraient jusqu'à la gare Saint-Lazare, je fis demander une entrevue à M. l'amiral Saisset. Il me reçut à la mairie du II^e arrondissement, vers une heure du matin, dans une réunion très-nombreuse. J'y reconnus M. Tirard et M. Schœlcher.

Il s'agissait de bien déterminer sur quoi je pouvais compter. J'avais donné pour instruction qu'aucune provocation ne

partit des défenseurs de la Banque, mais que si elle était attaquée, elle se défendit avec énergie.

L'amiral Saisset me répondit qu'il me défendrait, mais, eu me reconduisant, il me fit comprendre qu'il n'était pas en mesure de le faire. C'était le 24 mars.

Tel était même l'embarras de l'amiral, que j'avais été chargé par un habitant de Passy de lui faire connaître que deux ou trois bataillons étaient sous les armes depuis trois jours, qu'ils étaient surmends; ils le conjuraient de les faire relever, comme aussi de venir prendre une quarantaine de pièces de canon qui se trouvaient dans le parc de la Muette sous leur garde. L'amiral me répondit qu'il était bien difficile de faire relever ces bataillons, qu'il pouvait être dangereux d'envoyer les bataillons d'un quartier dans un autre, qu'il y réfléchirait. Cela se passait dans la nuit du jeudi au vendredi.

Le lendemain, la nouvelle de la proclamation de la Commune à Lyon fut affichée dans Paris; des colonnes de fédérés suivis de canons venaient à la mairie du 1^{er} arrondissement faire consentir le maire aux élections de la Commune pour le dimanche suivant.

Vers quatre heures, arrivèrent aux abords de la Banque et de la mairie du 2^e arrondissement les mêmes fédérés. Des hommes vêtus d'uniformes garibaldiens et suivis de canons venaient sommer le maire du 2^e arrondissement de consentir aux élections de la Commune pour le lendemain.

Il faut avoir vu et entendu ce qui se passait alors, pour s'en rendre compte. Il semblait, à la surface, que tout fût sauvé, et c'était l'abdication des autorités municipales de Paris.

Un monsieur, qu'on me dit être M. Bonvalet, passa devant la Banque dans l'exaltation d'une joie indicible; il s'adressa à moi. Je ne dirai pas qu'il m'a embrassé, mais peu s'en est fallu. Il se félicitait de la solution survenue.

Le lendemain, 25, je fis rechercher l'amiral Saisset. Je lui avais envoyé des fonds par son aide de camp (100,000 francs);

on ne le trouva plus ; il était parti vraisemblablement dans l'après-midi.

Les bataillons qui avnient couvert la Banque, de la gare Saint-Lazare à la rue Saint-Honoré, se dispersèrent. La Banque était livrée ; il ne restait plus personne nu dehors sur qui elle pût compter. Le moment était venu de faire notre inventaire matériel et moral.

On a beaucoup dit à Versailles et on me le disait à moi-même, le 2 avril, que la Banque de France ne renfermait, à cette date, que des valeurs sans importance.

La situation, au 28 mars, était la suivante:

Encaisse de la Banque	245,000,000 fr.
Numéraire	77,000,000 fr.
Billets de Banque.	1 66,000,000 fr.
Le portefeuille ordinaire et le portefeuille des prorogés étaient ensemble de	899,000,000 fr.
Les valeurs déposées ou garanties d'avance	120,000,000 fr.
Lingots	11 ,000,000 fr.
Les bijoux en dépôts	7,000,000 fr.
Les titres eu dépôt , . . . ,	900,000,000 fr.
Ensemble ¹	2,424,000,000 fr.

Il y avait aussi des billets de Banque qui n'ont pas encore émis, mais auxquels ne manquait que la griffe du caissier principal, pour 900,000,000 de francs,

¹ Le total exact est 2,425 millions, et non pas 2,424. Nous ne savons pas si l'erreur porte sur le total lui-même ou sur l'un des nombres qui concourent à le former. On voit encore une autre erreur dans les lignes suivantes : M. de Plœuc ajoute à ce chiffre de 2,424 millions une somme de 900 millions en billets de banque auxquels manquait seule la griffe du caissier, et il dit : « On arrive ainsi à un total de 5,413 millions. » Le total véritable serait soit 3,524 millions, soit 3,525 millions. Voilà encore un écart de près de 100 millions. A quoi tient-il ? Nous l'ignorons. Nous ne pouvons que reproduire les chiffres qui nous sont donnés par la publication officielle.

Il n'eût pas été difficile de faire faire une griffe par un graveur et de les lancer dans la circulation, sans qu'on pût les distinguer des billets régulièrement émis. Si on ajoute à la somme totale ces billets, on arrive à un total de 3,415,000,000 de francs.

Me demanderez-vous si mon opinion est que la résistance pouvait être efficace? Je vous dirai qu'avant le samedi 25, c'est-à-dire avant cette dispersion des bataillons de l'ordre, contenant de 15 à 20,000 hommes environ, échelonnés du quartier Saint-Honoré à la gare Saint-Lazare, la résistance était possible.

On a dit qu'il n'y avait eu qu'à peine 5 à 6,000 hommes. Je le conteste absolument.

Les mairies des I^{er} et II^e arrondissements avaient mis à notre disposition, dans la semaine du départ de l'amiral, des détachements qui nous aidèrent à créneler nos ouvertures, à disposer des sacs à terre et des barricades intérieures, à renforcer enfin les points faibles qui sont nombreux, parce que nous sommes encore en construction.

La Banque de France aurait pu, à ce moment, avec les auxiliaires dont je viens de parler, soutenir une lutte prolongée et peut-être provoquer un mouvement plus général.

Les maisons qui avoisinent la Banque étaient occupées par des gardes nationaux des bataillons de l'ordre; mais, le 26 mars, c'est-à-dire le dimanche, nous ne pouvions plus compter que sur nous-mêmes.

Pour évacuer la Banque, comme on nous l'a dit aussi, il eût fallu soixante ou quatre-vingts voitures et un corps d'armée peut-être, car la Commune ne nous eût pas laissés sortir, et il n'y avait plus ni corps d'armée, ni bataillons.

Il n'y avait donc qu'à se résigner et à faire son devoir.

Les employés de la Banque formaient alors trois compagnies du 12^e bataillon, réduites à 630 hommes, si, de 500 personnes environ, on déduit les non-valeurs, malades ou autres, etc.

Nous avions un mauvais armement, trois sortes d'ormes

et 10,000 cartouches, c'est-à-dire une défense de quelques instants; ceci connu fort heureusement d'un petit nombre.

Notre inventaire moral valait mieux. Chacun avait, à un haut degré, le sentiment que la défense de la Banque était d'un grand intérêt national, et, qu'à ce résultat tout devait être sacrifié.

Ces 450 hommes ont eu, pendant les longs jours de la Commune, la plus ferme, la meilleure attitude.-Ils m'ont permis avec la Commune un langage que je n'aurais pas pu tenir, si j'avais eu des doutes sur leur dévouement.

Bien des jours ont dû leur paraître sans lendemain, et ils sont restés étroitement unis au milieu de la désagrégation générale. Il but comme moi les avoir vus à leur poste de combat dans cent alertes, pour leur rendre, comme ils le méritent, la justice qui leur est due.

Leur commandant, Bernard, ancien chef de bataillon, qui ajoute à sa retraite le produit d'un modeste emploi à la Banque, a été pour tous un exemple de fermeté et de sagesse. Sa préoccupation, comme la mienne, était de ne pas pouvoir toujours arrêter les impatients du combat et d'empêcher les imprudences qui nous eussent compromis. Qu'un coup de fusil partit, et nous étions perdus.

Les quatre chefs principaux du service intérieur étaient à leur poste, vigilants et dévoués.

Le conseil de régence se trouvait réduit à un petit nombre de membres, et ce nombre devait encore diminuer par la maladie.

C'est dans ces conditions que nous allions avoir à vivre, si nous le pouvions, face à face avec le gouvernement qui s'installait en maître dans Paris,

Le lendemain du jour où nous sommes arrivés, c'est-à-dire le 28 mars, la Commune fut proclamée. La veille, une demande de 500,000 francs nous avait été faite par le Comité central, qui ne devait céder le pouvoir que le lendemain. J'envoyai immédiatement le caissier principal au Comité central pour déclarer que, s'il s'agissait de demandes im-

putables à l'État, je n'y ferais pas droit, mais que si la demande était faite au nom de la ville de Paris, alors seulement elle serait examinée, et que je réunirais le conseil de régence.

La réponse fut, comme toujours, qu'il s'agissait de la garde nationale, des femmes et des enfants. Ceci, je vous le dis une fois pour toutes afin d'établir, sans avoir à y revenir, que nous entendions profiter de toutes nos apparences de force militaire pour créer le plus d'obstacles possibles à ces exigences; le même jour et non sans beaucoup d'appréhensions, je fis sortir de Paris trente-deux clichés pour mettre obstacle à la fabrication des billets par la Commune si on venait à s'emparer de la Banque.

Le lendemain 28, l'un de nos régents, M. le comte Pillet-Will, fut averti qu'il allait être arrêté. Son âge et son état de santé ne lui permettant pas d'affronter cette éventualité; il dut partir, nous privant d'un collègue courageux et de bon conseil.

M. LE PRÉSIDENT. — Il est mort peu après en Belgique.

M. DE PLÆUC. — Le jour suivant fut celui où j'entrai en rapport avec M. Beslay, le doyen de la Commune.

M. Beslay Appartient comme moi aux départements de l'Ouest, et, pendant le siège des Prussiens, nous avons eu quelques rapports mauvais, violents même, mais enfin nous nous connaissons.

M. Beslay s'annonça. Je vous rapporte ses paroles textuellement, parce que je crois que ces premiers contacts entre lui et moi ont eu une telle importance, qu'il est intéressant peut-être que vous sachiez exactement dans quel ordre d'idées nous nous abordions et comment nous avons pu nous entendre. M. Beslay a l'habitude du langage de son parti; il se fait annoncer, et en entrant dans mon cabinet, il me dit : — « Citoyen, les officiers payeurs des bataillons fédérés sont auminières des finances devant des caisses placées sous des scellés; il faut satisfaire aux nécessités de la solde, et In situation des esprits est telle que la Rauque va être pillée, je le crains bien, malgré tout ce que j'ai pu dire. »

-Eh bien, monsieur Beslay, vous avez traversé les cours, vous y avez vu des hommes armés, et quand je vous dis froidement que nous nous défendrons si nous sommes attaqués, c'est que je peux compter sur le dévouement de ceux que vous venez de voir.

— Nais enfin, pour éviter l'effusion du sang, si la Commune nommait un gouverneur?

— Un gouverneur! non, je ne l'accepterai jamais : je suis ici le gouverneur de la Banque ; j'y ai seule autorité, et la force seule peut me déposséder. Si vous me parliez d'un commissaire délégué, comme il en existait près des sociétés anonymes; que ce délégué fût vous, et que vous borniez votre mandat à connaître de mes rapports avec Versailles et de mes rapports avec la ville de Paris, que vous appellerez In Commune, tout à votre aise ; nous pourrions nous entendre. Quant à me demander d'aller au delà, à me demander par exemple un seul compte courant, vous ne l'obtiendrez jamais. Le secret du compte courant, c'est le devoir professionnel de la Banque. Mais voyons, monsieur Beslay — (et je crois que c'est là que j'eus une heureuse inspiration) — le rôle que je vous offre a assez de grandeur. Aidez-moi à sauver ceci : c'est la fortune de votre pays, c'est la fortune de la France! »

Ma situation était désespérée ; si je ne réussissais pas, la Banque tout ou moins était aux mains de la Commune ; mais je vis au silence de mon interlocuteur que j'avais fait vibrer en lui la corde de l'honneur. J'ajouterai, parce que je crains de m'attribuer tout le mérite de ce succès, que je crois avoir été au devant des secrètes pensées de Beslay. Il est vraisemblable que si je l'avais mal accueilli, si je l'avais renvoyé purement et simplement d'où il venait, les choses eussent tourné, différemment. La Commune, après la prise de possession de la Banque et du sang versé, eût nécessairement nommé Beslay gouverneur ; elle aurait nommé deux sous-gouverneurs, puisqu'avec moi tout le gouvernement de la Banque disparaissait ; et il est certain que les comités connaissant les richesses renfer-

mées à la Banque, vous auriez à enregistrer un désastre sans précédent .

Un détail anecdotique, si vous le permettez. Je dis à Beslay :

« Pourquoi ne prenez-vous pas l'argent qui est au ministère des finances, au lieu de m'en demander? Vous êtes en guerre, me dites-vous, avec Versailles.

« Oui, mais c'est que les fédérés ne croient pas que Versailles ait été assez imprudent pour avoir laissé de l'argent dans les caisses, et on pense qu'il est inutile de rompre les scellés pour ne rien trouver. »

Bref, il se retira. Le même jour plusieurs compagnies d'assurances étaient occupées. - Plus que jamais, j'avais à craindre; j'envoyai prévenir à Versailles, et le ministre des finances écrivit au gouverneur de la Banque, qui était à Versailles, une lettre qui approuvait d'avance ce que nous ferions à Paris, Le lendemain 30 mars, In poste, qui est dans notre voisinage, fut occupée par les fédérés ; je ne pouvais plus douter que le Comité central ne voulût tout occuper, et plus encore la Banque qu'aucun autre établissement. ¶

Vers neuf heures du soir, MM. Davillier, régent de la Banque et de Mentque, secrétaire du conseil général, se trouvaient dans mon cabinet, quand Beslay se fit annoncer. Il était porteur d'un mandat de délégué de la Commune, dont voici à peu près le texte :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE PARIS

LIBERTÉ- ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

La Commune de Paris, nomme le citoyen Charles Beslay en qualité de son délégué à la Banque de France.

Signé:

Les délégués du Comité exécutif.

LE FRANÇAIS — TRIDON — FÉLIX PYAT.

« Vous devez, citoyen, vous douter du motif qui m'amène ; je suis délégué de la Commune. » Je lui rappelai alors notre conversation de l'avant-veille, et je lui déclarai qu'il ne pouvait être délégué que dans les conditions que je lui avais déterminées d'avance, c'est-à-dire avec la faculté de connaître mes rapports avec le gouvernement de Versailles et avec la Commune, et rien de plus.

« Mais vous ne voyez donc pas, citoyen, que nous sommes 1.1 force ? »

Je dus lui répondre que la force n'avait pour moi qu'une mince valeur ; que j'étais beaucoup mieux que cela, puisque j'étais le droit, et que je maintenais absolument mon programme. Ce n'était chez mon interlocuteur qu'une bouffée d'orgueil qui ne changeait rien à ses intentions.

Le lendemain, je réunis le conseil, qui se trouvait réduit à cinq derniers membres, 31. Durand, le doyen, qui malgré son âge, a été pour tous un exemple de fermeté et de sagesse, M. Davillier, M. Denière, M. Millescamp et M. Fère, censeur, pour leur donner connaissance de ces incidents.

UN MEMBRE. — Vous habitiez seul, monsieur, dans l'hôtel ?

M. DE PLÆUC. — J'étais seul, comme gouverneur, à y habiter, mais les quatre chefs principaux demeurent aussi à la Banque.

Le lendemain, les fédérés nous enserrèrent encore davantage en occupant le timbre, l'enregistrement et la mairie du II^e arrondissement.

J'installai Beslay dans un cabinet en face du mien, afin de le conserver autant que possible près de moi. A partir de ce jour, il nous a, comme j'aurai occasion de le montrer, aidés dans la mesure de son autorité, et je déclare que, sans le secours qu'il nous a apporté, la Banque de France n'existerait plus.

UN MEMBRE. — La lettre qu'il a publiée dans les journaux n'est pas exagérée alors ?

M. DE PLÆUC. — Non, il est dans le vrai, quoique peut-être il eût mieux fait de ne pas l'écrire. . .

La situation se tendant de plus en plus, je crus devoir aller le 2 avril à Versailles, dont je ne recevais que les avis les moins justifiés.

Je savais qu'il pouvait y avoir dans la garde fédérée trente ou quarante mille bandits et assassins, et je craignais que le premier coup de canon tiré ne fût le signal d'une attaque contre la Banque. — Les émissaires que j'avais envoyés à Versailles m'avaient rapporté que l'action militaire devait s'engager au jour le plus prochain, et je venais demander au chef du pouvoir exécutif que les premières troupes qui entreraient dans Paris viussent à mon aide, parce que je ne me défendrais qu'à la condition d'être secouru.

Pendant que j'étais dans le cabinet du président de la république, j'entendis les premiers coups de canon, et je le quittai promptement pour revenir à mon poste, ayant, hélas! constaté qu'on avait ignoré à Versailles la situation vraie de la Banque de France. — On la croyait presque vide de valeurs.

La Commune, pendant ce temps, rendait un décret pour dissoudre les compagnies spéciales et les foudre dans les bataillons. Comme il n'existait à cette époque, en dehors des cadres, que le bataillon de la Banque de France, je ne doutai pas que ce décret n'eût pour objet d'en préparer la dispersion. — Mais les archives de la Banque possédaient un décret de 1792 qui assignait aux employés des grandes administrations leurs bureaux comme poste de combat quand la patrie est en danger. Ce décret a été mon talisman contre la dissolution de notre bataillon, essayé de mille façons.

La date vénérée que j'avais à opposer à ceux qui s'adressaient à moi pour cet objet faisait courber les têtes, et nous gagnions quelques heures, après lesquelles, emportés par les événements, ils ne pensaient plus à nous.

Toutes les tentatives pour dissoudre notre bataillon sont consignées dans le rapport du commandant Bernard.

Il renferme des détails pleins d'intérêt sur toutes les péripéties par lesquelles nous sommes passés. Si vous jugez utile de

le connaître, je pourrai en faire le dépôt entre vos mains.

M. LE PRÉSIDENT. — Parfaitement.

M. DE PLÆUC.—Vous verrez, messieurs, combien il a fallu à ce vieillard d'énergie et de finesse pour déjouer toutes les tentatives faites pour disperser et détruire notre seule force armée, soit qu'un décret appelât tous les hommes de vingt à quarante ans au service extérieur, soit qu'on bornât les exigences du service aux mairies, service que nous promettions et ne faisons jamais; soit encore qu'on nous demandât nos armes à tir rapide, que nous promettions et ne remettons point.

Le 6 avril, je fus averti par Beslay qu'à la requête de Raoul Rigault, j'allais être arrêté. Beslay me priait instamment de pourvoir à la sécurité de ma personne, me disant très-naïvement que, quoique membre de la Commune, il n'était pas sûr de pouvoir me faire mettre en liberté si une fois j'étais pris. C'était le lendemain ou le surlendemain de la loi des otages et de l'arrestation de l'archevêque.

A dater de ce jour, je cessai d'habiter la Banque, et je n'y vins plus que par intermittences, de façon à déjouer autant que possible les tentatives qui pouvaient être faites contre ma personne. On décidait dans une séance orageuse qu'on arrêterait le sous-gouverneur de la Banque, et le lendemain, ces résolutions de la veille étaient emportées par de nouveaux incidents. Telle est l'explication qui me fut donnée par quelqu'un très au courant de ce qui se passait, de leurs vaines tentatives pour m'arrêter. Le conseil de régence ne pouvait plus désormais se réunir à la Banque; nous choisîmes pour nos réunions le domicile de M. Davillier jusqu'au jour où nous fûmes avertis que les comités avaient décidé l'arrestation des régents. Chacun des membres du conseil de régence pourvut à sa sécurité personnelle, mais le conseil continua à se réunir comme par le passé. — Les réquisitions continuèrent dans les mêmes conditions. Je refusais toujours jusqu'à ce que le conseil eût statué, nous gagnant ainsi quelques heures.

Le 13 avril fut un jour de très-grand péril. Les délégués

trouvèrent nu ministère des finances un procès-verbal clans lequel M. Rouland était intervenu comme gouverneur, et d'où l'on pouvait conclure que les diamants de la couronne étaient à la Banque de France.

En conséquence, la Commune avait donné ordre à ses délégués d'exiger la remise des diamants, mais de tenter de les obtenir par la voie amiable avant d'employer la force.

Les registres des dépôts ne portant aucune mention des diamants de la couronne, la Commune pouvait croire à une dissimulation de notre part et ordonner une perquisition qui eût été désastreuse. Nous fîmes demander par M. Beslay un laisser-passer à Raoul Rigault, et nous envoyâmes à Versailles pour demander des éclaircissements au gouverneur de la Banque de France. Ses réponses nous permirent d'affirmer de nouveau que les diamants que réclamait la Commune n'avaient jamais été déposés à la Banque, et Beslay convaincu nous aida, non sans peine, à convaincre les délégués Jourde, Varlin et Amoureux, qui vinrent dans l'après-midi. Ils vinrent réclamer ces diamants, et après avoir examina les registres de dépôt, ils nous déclarèrent néanmoins qu'en dissimulant les diamants, la Banque de France faisait acte politique, qu'elle cessait d'être un établissement exclusivement commercial, et qu'elle ne pouvait plus bénéficier de la neutralité qu'elle réclamait chaque jour.

La lettre de Delescluze que je joins ici fera mieux comprendre à quel point la situation était tendue :

COMMISSION EXÉCUTIVE.

« 15 avril. ,

« Citoyens délégués aux finances,

« La commission exécutive, après avoir entendu le citoyen Beslay, estime qu'avant d'user à l'égard de la Banque de France d'aucun moyen de rigueur, il convient qu'une démarche soit faite par ledit citoyen Beslay afin d'obtenir amia-

blement la remise des diamants de la couronne, sauf en cas d'insultes à employer la force.

« Le citoyen Beslay promet d'apporter mie solution définitive à quatre heures de relevée. Le citoyen Beslay a besoin des procès-verbaux de dépôt des diamants, et cela se conçoit. Veuillez les lui confier sur sa décharge. — Sa probité le met au-dessus du soupçon, d'autant plus que l'anéantissement des procès-verbaux ne détruirait pas les droits de la Commune, aujourd'hui représentant l'État.

« La commission vous prie de ne voir dans cette invitation que le désir de ménager les rapports de la Commune et d'un établissement financier qui nous a été et nous sera encore utile.

« Signé : CH. DELESCLUZE.

« G. TRIDON. »

OL. MARTIAL DELPIT. — M. Picard n'avait-il pas été informé par M. Magne des dispositions prises au mois d'août pour les diamants, dispositions dans lesquelles M. Rouland était intervenu ?

31. DE PLOEUC. — Je le crois, mais il était regrettable que je ne le susse pas. J'affirmais qu'ils n'étaient pas à la Banque, à tous risques. Ce n'est que le lendemain que j'appris de M. Rouland la vérité et que les diamants étaient en lieu sûr.

Vers le milieu du mois d'avril, la Commune de Paris paraissait se croire viable et voulut battre monnaie. M. Beslay fut son intermédiaire. Nous avions des lingots pour d'assez fortes sommes, mais nous n'avions conservé dans nos écritures apparentes que 1,100,000 fr. La Commune me fit demander de les lui livrer.

Je me retranchai derrière le conseil de régence, qui n'avait pas délibéré, et je gagnai quelques jours. Mais ils revinrent à la charge et se heurtèrent à cet argument tenu en réserve qu'aucune administration de monnaies n'existait. Nous ne pouvions donc nous prêter à ce qu'on nous demandait.

Après quinze jours ou trois semaines de débats, ils nous no-

tifièrent la formation d'une administration complète, à la tête de laquelle était un ouvrier hronzrier nommé Camélinat. Cette notification signée : Clément, Billiorny et Jourde, détruisait notre dernier argument et était une mise en demeure sans réplique.

Le conseil de régence désigna trois de ses membres pour s'entendre et discuter avec cette administration les voies et moyens. Camélinat s'appuyait sur la nécessité de favoriser la reprise du travail avec une insistance qui nous laissait pressentir l'emploi de la force si nous résistions. Nous lui répondions que la Commune nous paraissait sortir du cercle des attributions municipales, que le droit de battre monnaie était un droit régalien, etc., etc.

Mais nous étions au terme de toute résistance et je fis une première livraison de lingots. J'obtins cependant une concession importante ; je déclarai que bien qu'il s'écoulât ordinairement un délai de dix jours entre la livraison des lingots et la restitution en monnaie frappée, je ne consentirais à donner des lingots que pour un délai de quarante-huit heures.

Camélinat se tournant vers un autre membre de la Commune avec un accent de menace lui dit : « Vous remarquerez que le citoyen se méfie de nous. » Je répondis : « Oui, mais ce n'est pas une défiance qui puisse vous offenser. Je ne sais qui triomphera de la Commune ou de Versailles, mais supposons, par impossible si vous le voulez, que ce soit Versailles, je dois croire que vous quitterez rapidement vos ateliers. Et qui m'assure qu'entre votre dépôt et la reprise de possession par le gouvernement de Versailles, il n'y aura pas une lacune qui permettra à quelqu'un de s'emparer de vos fontes, qui après tout sont à moi ? »

Cet argument, qui laissait supposer toute la bonne foi du monde, apaisa mon interlocuteur, et sur ma déclaration que tel était mon ultimatum, il prit l'engagement de me remettre les pièces fabriquées quatre jours après la réception des lingots.

Je n'ignorais pas que ce délai de quatre jours eût été insuff-

fisant, et je le reconnus avec lui, — mais je lui fis remarquer qu'ils devaient avoir de l'argent en fusion provenant soit des Eglises, soit des palais, cc qu'il ne nia pas.

En résumé, nous livrâmes successivement nos lingots, mais par fractions de 200,000 fr. — Leurs engagements ont été tenus, et ils nous ont restitué les pièces fabriquées dans le délai convenu.

UN MEMBRE. — Ils avaient des effigies, des coins pour battre leur monnaie ?

M. DE PLÆUC. — Tout le matériel, y compris les poinçons et les coins, avait été abandonné.

LE MÊME MEMBRE. — Ils ont fait des pièces républicaines alors ?

M. DE PLÆUC. — Ils se sont servis des coins de 1848.

UN MEMBRE. — Billioray était-il réellement le joueur de vielle ?

M. DE PLÆUC. — Non, mais un modèle d'atelier.

UN AUTRE MEMBRE. — Quel intérêt avaient-ils à battre de la monnaie ?

M. DE PLÆUC. — Ils faisaient acte de souveraineté.

Le lendemain de notre dernière conférence avec Camélinat, le 6 mai, Jourde vint exposer son projet financier dont le résultat devait être la réalisation d'économies importantes; mais, en attendant qu'il fût appliqué, il nous demandait un million par jour pendant dix jours. MM. Davillier et Denière, régents de la Banque, assistaient à cette conversation.

Accueilli par un silence significatif, Jourde comprit qu'il faisait fausse route et que mieux valait arriver directement à l'objet de sa visite. — Il venait nous proposer l'encaissement des revenus de In Commune, qu'il évaluait à 600,000 fr. par jour, de telle sorte que la Banque n'aurait eu, selon lui, que 400,000 fr. à donner. — Nous nous y refusâmes absolument, mais en faisant ressortir que puisque les revenus de la ville Chient de 600,000 fr., au lieu de nous demander un million, clic devait réduire In demande à 400,000 fr. Après de longs débats, il y consentit. — Jourde nous proposa eu outre de

consentir un emprunt sur dépôts de titres trouvés au ministère des finances. Il ne pouvait nous convenir de prêter sur un gage qui n'appartenait pas à celui qui l'avait entre les mains, et nous refusâmes, sans qu'il insistât trop.

La ville de Paris, par une heureuse fortune pour nous, au 1^{er} mars, avait laissé un solde créditeur d'environ 9,400,000 fr. C'est à ce solde que chaque jour, quand nous étions trop pressés, quand nous lisions dans les yeux de nos interlocuteurs que la résistance n'était pas possible, nous prenions les sommes livrées. — Mais ce compte s'épuisait, et il ne convenait ni à moi ni aux régents restés à Paris d'aller au delà et de donner ce qui ne nous appartenait pas sans une autorisation du gouvernement. — Cela fut vers la fin d'avril l'objet de négociations avec Versailles. — Nous n'obtinmes pas satisfaction très-facilement, mais enfin le ministre des finances, qui avait écrit à M. Rouland, à Versailles, une première lettre qui ne nous convenait en aucune façon, sur une nouvelle insistence de notre part nous donna satisfaction. — Je n'ai pas besoin de vous lire la correspondance échangée à cette occasion, quoiqu'elle ne soit pas sans intérêt par certains côtés.

Nous avions donc un blanc seing, mais comme pour le solde de la ville, c'est pied à pied que nous continuâmes de défendre notre situation, et nous n'avons livré du jour auquel nous sommes arrivés (fin d'avril) au jour de notre délivrance que 7,290,000 fr.

Depuis que j'avais été prévenu, le 6 avril, que je devais être arrêté et que plusieurs fois Beslay m'avait fait savoir qu'on s'impliait que je ne le fusse pas encore, je ne venais à la Banque que par instants et irrégulièrement. — Le 11 mai, fatigué de cette vie errante, je rentrai dans mon appartement. — Le 12 au matin, la Banque était investie par un bataillon de fédérés, les Vengeurs de la république et un détachement de garibaldiens. J'eus à peine le temps de me mettre à l'abri, une minute avant que l'investissement fût complété.

J'envoyai chercher Beslay, mais avant qu'il fût arrivé, un

commissaire de police, appelé Le Moussu, voulut pénétrer dans les cours.

Le commissaire de police demanda à faire une perquisition, parce qu'il y avait, disait-il, un dépôt d'armes à la Banque.

Beslay arriva, et je dois lui rendre In justice de dire qu'il usa très-énergiquement de son autorité pour s'opposer à toute perquisition, et qu'il parvint à faire retirer les troupes. . .

Dans l'après-midi, Jourde me lit demander; je ne refusai pas, pensant que cette demande se rattachait aux Evénements du matin. Les régents de la Banque, ou si ce ne furent pas les régents, les chefs principaux, étaient présents, comme de coutume, à cette entrevue.

« La Banque de France, me dit Jourde, est accusée d'avoir des dépôts d'armes, de faciliter des conciliabules, et enfin il s'y trouve des personnes qui, par leur situation, sont justement suspectes au Comité. »

Je lui répondis : « Par ce mot de personnes justement suspectes, vous entendez ma personne, n'est-il pas vrai? Vous n'aurez pas recueilli un grand avantage quand vous m'aurez arrêté. Quant à favoriser des conciliabules, il m'est bien facile de vous répondre. Comment! moi qui ai refusé aux maires et aux députés de Paris pendant le séjour de l'amiral Saisset une salle pour délibérer, et cela à des personnes qui ne me demandaient pas d'argent, avec accompagnement de bataillons, vous voulez que je favorise des conciliabules quand je suis sous votre dépendance comme maintenant! Mais ceux qui portent contre moi cette accusation ne disent pas leur véritable pensée.

« Quant à des dépôts d'armes, vous allez avec moi, mais avec moi seul, visiter la Banque, et si vous trouvez une arme en plus que je n'ai d'hommes, vous me fusillerez. » A ces arguments sans réplique, Jourde abandonna ce terrain et me dit : « Il faut en tout cas donner satisfaction à l'opinion publique ; en temps de révolution, il faut transiger ; je vais choisir un bataillon de gardes nationaux qui relèvera le bataillon des

employés de la Banque, je le choisirai en vue de la conservation de la Banque.»

Prendre possession de la Banque était tout son désir et c'était aussi toute ma crainte ; mieux vaut subir une attaque à distance que d'être pris à la gorge. A tout risque, je répondis que je n'y consentirais jamais!

« Ne me faites pas de violence, lui disais-je. Vous vous dites le patron des ouvriers : si les ouvriers ont un billet de vingt francs et que vous me fassiez violence, ce billet vaudra le prix du papier et vous serez tous ruinés. Vous assumez sur vous une responsabilité que vous êtes trop intelligent pour ne pas comprendre.

— Eh bien, citoyen, combien avez-vous d'hommes dans votre poste extérieur?

— Trente ou quarante.

— Il faut que vous me donniez ce poste. »

C'était peu de chose en apparence, mais ce pouvait être beaucoup à un moment donné. Je le priai de réfléchir. « Nous verrons cela demain ; d'ailleurs, rien ne peut se faire sans l'avertissement du délégué de In Commune. Donnez-moi quarante-huit heures, nous encauserons. » Mon argument que rien ne pouvait se faire sans l'assentiment du délégué de la Commune fut tout-puissant. Il se retira. C'est le plus grand danger peut-être que j'aie couru. Si les fédérés eussent entrés à la Banque, je ne sais pas au prix de quels sacrifices nous les aurions satisfaits.

Beslay donna sa démission à la Commune pour l'attaque faite le 12 mai; la Commune la lui renvoya, et quand je le sus, le dimanche 14, je me rendis chez lui pour le prier de ne pas insister sur sa démission, lui déclarant que j'avais absolument besoin de lui, et que sans lui, j'étais absolument réduit à l'impuissance. Il ne la maintint pas, et il continua à m'assister.

Le mardi, 16 mai, je fus encore prévenu que la Banque allait être investie; tout le bataillon prit les armes; c'était le jour de la démission de la minorité modérée de la Commune.

Cependant personne ne vint et In journée se passa dans un calme relatif.

Nous approchions du jour de la délivrance, mais nous n'en savions rien ; de Versailles, il ne nous était venu ni un avis, ni un encouragement.

Beslay, le 19 mai, reçut la lettre suivante :

« Cher et honoré citoyen Beslay,

« Mon caissier Durand vous expliquera quelle importance j'attache à une ouverture d'un million de plus pour demain. — Coûte que coûte, il faut que demain avant midi j'obtienne au moins 500,000 fr. Nous réglerons avec la Banque In différence que cela produira.

« Si je succombais, vous savez ce qui en résulterait. Dévoué à notre grande cause socialiste et communale, je puis, en étant soutenu, éviter des écarts et des violences que notre situation explique et que je ne reproche pas à nos collègues. Mais au nom du salut de la révolution, il faut que je sois absolument secondé. Je sais combien vous m'honorez de votre précieuse estime ; aidez-moi, je vous prie, à la mériter.

« Respectueux et fraternel salut,

« Signé : JOURDE. »

Nous donnâmes 600,000 fr.

Les termes de cette lettre indiquent bien que la Banque était menacée.

L'imminence des entreprises hostiles engagea la Banque à faire descendre dans les caves tout ce qui n'était pas nécessaire au service de quatre ou cinq jours et à tout ensabler.

Nous avons pris ainsi toutes les précautions utiles, et la Banque eût été démolie par le feu ou les canons que l'obstacle n'en eût été que plus considérable.

Le dimanche 21, la situation se tend encore davantage. La Commune est profondément divisée; il y a quatre gouverne

ments, la Commune, le comité de salut public, le Comité central, le comité fédéral.

Tous ces comités deviennent plus agités, ils sentent que tout va leur échapper. Vers le soir, le caissier du ministère des finances se présente, porteur de la lettre suivante :

« Paris, le 20 mai.

« Citoyen Durand,

« Il est indispensable que la Banque nous avance une somme de 000,000 fr. sur le million que du reste j'avais demandé au citoyen Beslay.

« Faites donc le nécessaire auprès de la Banque, pour lui faire comprendre quel intérêt il y a à obtenir cette somme.

« Sans cela !!

« Signé : JOURDE. »

Le conseil de régence, agissant comme contraint et forcé, autorise.

A dater de ce jour, dimanche soir, je me suis trouvé privé du conseil de régence, la circulation devenant dans Paris dangereuse et impossible. Par uoe sorte d'intuition, je rentrai à la Banque de France vers dix heures du soir pour n'en Plus sortir, ignorant l'entrée des troupes, mais sentant que la crise suprême approchait.

Les journées du lundi et du mardi nous ont paru à tous de bien longues journées ; sans aucun avis de l'armée, sachant seulement qu'elle était engagée dans Paris depuis le dimanche soir.

M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAUD-BISACCIA. — Vous n'avez pas été tourmentés pendant ces deux journées-là ?

M. DE QUINSONAS. — Ce n'est que le mercredi que vous avez été délivrés ?

M. DE PLÆUC. — Le mercredi à sept heures et demie du matin ! Le lundi, au milieu de la lutte, le comité de salut public *me* fit demander sept cent mille francs, j'en donnai deux *cent* mille ; mais le soir je reçus la réclamation du complément

avec une lettre me menaçant de l'occupation immédiate par la garde nationale.

Les dispositions autour de nous étaient les suivantes :

Une barricade au coin de la rue de la Feuillade et de la rue des Petits-Champs, en face de notre corps de garde.

Jc l'avais laissé faire pour ne troubler en rien l'apparente bonne intelligence qui existait entre nous et l'extérieur.

Une barricade dans la rue Coquillière;

Le Louvre et la Place Notre-Dame-des-Victoires occupés par les fédérés; la caserne de la rue de la Banque, à cent pas de nous, occupée par les *Vengeurs* de Flourens; enfin, la place Vendôme, qui était également aux mains des fédérés.

Je payai les 700,000 francs.

A dater de ce jour, les employés de la Banque de France que j'avais jusque-là laissés rentrer par escouades dans leurs familles, n'ont plus quitté la Banque; les bureaux, les caisses furent fermés; tout le monde consigné, sous les armes, réparti dans les divers postes assignés par leur commandant.

Le mardi, les troupes, entrées depuis l'avant-veille, ne m'avaient encore donné aucun avis et j'ignorais les chances de la lutte; une nouvelle réquisition de 500,000 francs me fut faite au nom du comité de salut public, qui menaçait d'occuper immédiatement la Banque; et, en effet, devant les portes stationnaient des compagnies, précédant des forces considérables massées aux Halles centrales.

Je fis appel à Beslay, que j'avais prié de venir le dimanche à la Banque pour y rester avec moi, et il parvint encore à éloigner ces troupes, mais il ne fallut consentir à cette dernière réquisition.

Les fédérés qui occupaient le quartier voulurent encore une fois nous forcer à concourir à la défense extérieure; nous leur répondîmes en évacuant notre poste extérieur et en nous renfermant strictement dans nos cours.

C'était le moment le plus grave pour nous. Vers dix heures du soir, on vint me prévenir qu'une très-grande émotion régnait dans les cours; et, en effet, un de nos malheureux em-

ployés, qui est en même temps docteur en médecine, avait été retenu par un bataillon de fédérés depuis deux ou trois jours pour en être le médecin. Il s'était échappé, et il portait à la main un petit sac dans lequel était renfermé tout ce qu'il avait pu sauver de l'incendie de sa maison, rue de Lille. Cet employé avait eu dans la journée le chef de son bataillon blessé. Celui-ci, pensant qu'il aurait un asile plus sûr chez un employé de la Banque, lui avait demandé l'hospitalité, quand vers neuf heures du soir, cet employé apprend qu'on met le feu à sa maison ; il descend et il trouve les soldats du bataillon auquel il était attaché depuis trois ou quatre jours qui allumaient du pétrole sous son escalier. « Misérables, je vous soigne depuis trois jours, vous ne savez donc pas que votre commandant est chez moi ? » Sans l'écouter, ils continuèrent leur criminelle opération et la maison fut brûlée.

Ce récit devait troubler profondément ceux qui avaient à Paris femmes, enfants, famille, et il était bien naturel qu'ils voulussent aller voir si leur quartier brillait.

Cependant, la notion vraie du devoir prévalut, et si l'émotion ne se calma pas, chacun resta à son poste. A onze heures, on vint me dire que le feu était aux Tuileries.

J'en acquies la certitude d'un point élevé de la Banque. Je me souviendrai toujours de ce sinistre spectacle : une mer de feu envahissant le faubourg Saint-Germain, les Tuileries, le ministère des finances ; de toutes parts le feu, et le ciel aussi beau que je l'aie jamais vu en Orient.

Il était onze heures ou minuit à peu près. Vers deux heures, on vint me dire qu'une colonne de fumée épaisse montait au coin de la Banque de France. Cette colonne de fumée large et épaisse, en effet, c'était le Palais-Royal qui commençait à brûler dans la partie la plus rapprochée de nous.

Si le feu n'était pas éteint, il devait inévitablement gagner la rue Radziwill et de là la Banque.

Sans nouvelles de la lutte engagée et ignorant que déjà les insurgés battaient en retraite, nous ne comprenions pas que ce moment ne fût pas choisi par eux pour nous attaquer.

Le craignant à tous moments, je ne pouvais envoyer du secours à l'incendie et je me résignais à attendre que le feu s'approchât. Je fis venir Beslay, je le priai d'ah au comité de salut public demander des saufs-conduits pour les femmes et les enfants réfugiés à la Banque. — Beslay y consentit, mais il revint peu de temps après en nous disant qu'il n'y avait plus de Comité de salut public.

Le feu gagnait toujours, quand vers cinq heures se présente un inconnu. Depuis plusieurs jours, j'étais entouré d'inconnus, de gens qui me proposaient de recevoir à la Banque de France des gardes nationaux isolés, afin de se servir de la Banque comme point d'appui pour combattre les insurgés. Les uns arrivaient avec des lettres incomplètes du ministre, sans caractère suffisamment certain. Ne m'inspirant aucune confiance, et craignant de tomber dans un piège de la Commune, je les éloignais. Cet inconnu me demandait des hommes pour aller combattre l'incendie du Palais-Royal. Je lui fis subir un interrogatoire, et il finit enfin par m'inspirer confiance; il s'appelle M. Sauvé; il est, m'a-t-il dit, ancien officier de marine, & actuellement capitaine au long cours.

J'avais donné asile, depuis trois jours, à trente maçons, qui travaillaient aux constructions de la Banque. Ces maçons, me disait-on, avaient tenu quelques propos communs; j'ai vu, par leur intrépidité à combattre l'incendie, qu'on les avait calomniés, mais je crus, à ce moment, qu'il était bon de m'en débarrasser. Je les confiai à M. Sauvé, et je fis accompagner une de nos pompes par nos pompiers et une escouade de notre bataillon.

Le passage de cette pompe sur la barricade qui barrait la rue Croix-des-Petits-Champs fut accueillie du cri de: «Vive la Banque!» Ce fut le réveil de l'esprit public dans le quartier; chacun sortit de sa maison, et alla, à la suite des nôtres, attaquer l'incendie. Plus tard, j'envoyai d'autres hommes de secours, pris au hasard, pour ne froisser personne; tout le monde voulait courir là où le danger était le plus manifeste. C'est au concours d'un petit nombre d'habitants du quartier,

d'une part, et des employés de la Banque et des maçons dont je viens de parler, qui travaillèrent avec intrépidité jusqu'à six heures du soir, qu'on doit que l'incendie du quartier du Palais-Royal n'ait pas pris de plus grandes proportions.

Dans cette nuit du 23 au 24, un certain ébranlement dans les forces insurgées du quartier se faisait remarquer; il y avait moins de monde à la barricade de la rue Coquillière; celle de la rue Croix-des-Petits-Champs avait été évacuée, ainsi que la caserne de la rue de la Banque.

A sept heures et demie, et pour la première fois, depuis soixante-sept jours, nous vîmes les soldats de la France. Un premier bataillon de l'armée passa près de nous sans presque s'arrêter, il avait une autre destination que notre quartier. Un second bataillon survint bientôt, et j'appris de son commandant que la brigade du général l'Hérillier était à peu de distance. — Je fis relever le drapeau, que sur l'ordre de la Commune, j'avais abaissé, mais sans le remplacer par le drapeau rouge; je fis ouvrir les portes. La Banque de France était sauvée! A huit heures moins le quart, le général l'Hérillier entra à la Banque et y établissait son quartier général. Il était temps. Que les troupes fussent arrivées le soir, j'étais impuissant à éteindre l'incendie, et on comptait un grand désastre de plus!
